

Devoir de mémoire

N° 35

Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie

JANVIER 2022



Le Mot du Président

Chers amis,

Aujourd'hui la tâche de Président est encore plus difficile que jamais au terme de ces 8 années de travail en votre compagnie.

Certes, je me réjouis de vous retrouver, vous tous réunis autour de notre sigle CSCO malgré ...

Et c'est ce malgré qui m'étreint depuis de longues semaines :

- Malgré cette foutue épidémie qui a emporté quelques-uns d'entre nous, déjà fragilisés par leur pathologie, leurs souvenirs et leurs regrets.
- Malgré la réfaction des recettes de notre association en subventions qui nous prive progressivement du nerf de la guerre et donc de vision à long terme.
- Malgré une ambiance journalistique, politique et sociétale qui, à longueur de semaines nous balance des scuds portant le nom de Stora, Temmoune, Audin, Macron, 17 octobre comme si le 26 mars, le 5 juillet n'étaient pas suffisants à nous trainer encore et toujours dans le sang, la boue, l'oubli et la détresse.
- Malgré l'état civil qui nous aspire vers le bas comme si la pesanteur des chiffres transformait petit à petit la poussière des jours en blocs de marbre.
- Malgré l'effritement des valeurs sociales et sociétales transmises par nos ancêtres qui fait place à un consumérisme effréné et une négation progressive de l'humain et des notions d'amitié, de confiance et d'amour.

Ces 6 dernières années le CSCO a vécu ses « 30 glorieuses » et, tout comme l'économie Européenne en 73, le CSCO eut à subir la baisse de la démographie, la perte du plein emploi, et le choc pétrolier.

- La baisse de la démographie car malgré nos efforts et l'apport numérique d'associations « sœurs » comme Béni Saf l'équilibre numérique des adhérents est critique.
- La perte du plein emploi se traduit pour nous en difficulté de fidélisation de nos adhérents car la distanciation et l'arrêt des transports liés à la Covid nous ont contraints à annuler nos voyages/ pèlerinages en Oranie et donc à perdre cette dynamique de rencontres physiques et d'échanges sur les lieux de notre vie d'avant, témoignages vivants de notre joie de vivre et de notre survivance.
- Le choc pétrolier correspond pour nous nous en perte des ressources financières issues des collectivités territoriales plus préoccupées de ramasser un électorat souvent exotique que de subventionner des associations mémorielles.

Mais « La purée de nos ôtres » même avec des cicatrices, et grâce à vous tous, nous sommes passés à travers tous ces barbelés et nous pouvons regarder vers demain en appliquant cette maxime : « ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort », plus fort d'expérience, de courage, de lucidité, et peut être de ruse

car nous avons appris à ne pas tout dire et à appliquer cette vérité « de vrai », issue du Patio à Angustia : « Damé pan y dimé tonto » .

Ne reste plus qu'à aller de l'avant, reprendre le bâton, redécouvrir la profondeur de notre engagement d'hier et nous souvenir de notre maxime vis-à-vis de nos sépultures « leur dignité sera notre fierté ».

Malgré tout ce qui précède, je continuerai pour ma part à aller plus loin dans cette optique et à renouveler, s'il le fallait, ces années passées au service de notre association, et je vous engage, TOUTES et TOUS, à faire de même.

Merci pour hier, merci pour aujourd'hui et MERCI POUR DEMAIN.

JJ LION

Toute l'équipe du CSCO vous présente ses meilleurs vœux

Bonheur santé et retrouvailles



ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2021

Maison des Rapatriés Maréchal Juin à AIX EN PROVENCE

10 H : Ouverture de la séance

Le président Jean-Jacques LION souhaite la bienvenue à tous les membres présents, heureux de les retrouver après cette période difficile que nous traversons qui a emporté quelques-uns d'entre nous dont le souvenir reste à jamais en notre mémoire.

Ses remerciements sont adressés également à Robert PEREZ, président du Collectif Aixois des Rapatriés qui nous accueille encore une fois dans cette Maison Maréchal JUIN.

Il précise que nos correspondants en Algérie, qui étaient parmi nous lors de la dernière assemblée, ne sont pas présents à leur grand regret.

Une minute de silence est demandée pour nos défunts qui ont contribué à bâtir l'Oranie, pour ceux qui ont continué à bâtir le CSCO, et ceux restés en terre d'Oranie.

Entre les présents et représentés, le quorum n'est pas atteint. L'assemblée Générale est close et reprend par une Assemblée Générale Extraordinaire.

Jean Jacques LION souligne que l'ensemble du CA sera renouvelé en 2022. Aucune démission n'est enregistrée à ce jour. Hélène VAN DE MERGHEL rejoindra officiellement le Conseil d'Administration lors de la prochaine assemblée.

Il nous présente l'ordre du jour établi pour cette Assemblée Générale :

- . Rapport moral
- . Rapport d'activités 2021
- . Rapport Financier
- . Interventions de différents membres du Conseil d'Administration
- . Questions diverses

LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE A L'UNANIMITE PAR LES PRESENTS ET REPRESENTES

BILAN DES ACTIVITES

Malgré cette pandémie le bureau a continué d'avoir son efficacité habituelle. Le président remercie nos correspondants sur place en Oranie et particulièrement KADER et tous ceux d'entre nous qui, par leurs contacts, ont maintenu le lien et permis d'avancer malgré la distance.

Jocelyne QUESSADA et Nicole STEIBEL ont travaillé pendant toute l'année pour essayer de tenir à jour ce qui s'était fait. Activités réduites mais je vous rappelle que l'on parle de l'année 2020 et 2021.

Le bilan des activités 2021 est lu par la secrétaire générale, Nicole STEIBEL.

Concernant la visio conférence suivie par Jocelyne QUESSADA, Vice-Présidente, elle précise que lors de cette réunion se sont exprimés les représentants du gouvernement. C'est toujours beaucoup de blabla. Il se trouve qu'il y avait Jean-Jacques JORDI qui a précisé qu'on s'intéresse plus aux témoignages qu'à l'histoire. Concernant le nombre de victimes Jean-Jacques JORDI a souligné qu'on est entrain de minimiser les chiffres car pour être cru il faut être crédible.

Au sujet des cimetières, comme d'habitude aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Une demande particulière d'un participant qui réclame un monument unique à Paris représentant tous les monuments aux morts d'Algérie. Remerciements de la présence d'un membre du gouvernement aux cérémonies du 5 juillet à PARIS.

LE RAPPORT D'ACTIVITE EST APPROUVE A L'UNANIMITE PAR LES PRESENTS ET REPRESENTES

Après l'approbation du rapport d'activité, Jean Jacques nous lit le communiqué reçu de R. MUSELIER qui « prend l'engagement aujourd'hui que 2022 sera une année dédiée aux Français rapatriés d'Afrique du Nord, consacrée à leur histoire, à leur mémoire, dans toute la Région SUD avec des évènements importants qui mettront en valeur ce que nous ont apporté ces Français rapatriés depuis 60 ans, depuis le terrible exode. Le calendrier complet sera annoncé à Aix depuis le Conservatoire dédié que nous avons créé en 2019. Toutes les promesses tenues depuis 5 ans seront amplifiées dans ce deuxième mandat. » dont acte!!!

BILAN DES ADHESIONS 2020/2021

Hélène VAN DE MERGHEL a pris la succession de Nadège DIAZ qui était chargée des adhésions et qui s'occupe au sein de notre association des demandes de recherches de tombes, d'établissement des devis pour des réhabilitations, des rapatriements de corps.

Au 01/01/2020 : 411 adhérents

Au 20/10/2021 : 460 adhérents, chiffre en hausse grâce aux Bénisafiens qui nous ont rejoints.

Dans nos adhérents, figurent une dizaine d'associations. Chaque association a un nombre important d'adhérents ce qui vient grossir nos rangs pour les demandes de subventions.

La gestion actuelle des adhésions est très compliquée car on ne part pas de l'année civile en cours mais du mois de l'adhésion.

Question posée par le président : Quelle serait votre position concernant une modification éventuelle du règlement intérieur proposant que l'inscription et le renouvellement se feraient pour l'année civile en cours à partir du 1^{er} janvier. La réponse est une approbation unanime à cette proposition, **cela est acté et sera appliqué.**

COMMUNICATION

Jean Paul GRAU responsable du site et de la parution du DEVOIR de MEMOIRE.

Après une chute en 2020, l'année 2021 a vu une recrudescence de la consultation du site. Le site est le lien entre le CSCO et les adhérents. Des non adhérents vont sur le site et notamment beaucoup d'Algériens. L'activité du site est assez suivie. Les visiteurs ciblent surtout les modifications indiquées par Jean Paul GRAU.

Le DDM sur papier a un coût très important pour 250 exemplaires (impression + envoi). Le nombre n'est pas assez suffisant pour un envoi en nombre qui reviendrait moins cher.

Jocelyne souligne que le tirage papier coûte assez cher mais il serait peut-être souhaitable d'envoyer à tous nos adhérents un tirage papier car la majorité ne doit pas le lire par mail. Plusieurs personnes de l'assistance préféreraient le DDM sur papier.

Nous sommes sur une fréquence de 4 DDM/AN. Cette année nous n'atteindrons pas les 4 éditions, COVID oblige, il y a moins de déplacements et d'interventions en Algérie.

Le prochain DEVOIR DE MEMOIRE paraîtra fin 2021 ou début 2022.

FACEBOOK

Permet d'être sur les réseaux sociaux et d'informer les non adhérents au CSCO des nouveautés en les renvoyant sur le site pour consultation.

Jean-Paul précise qu'il faut les intéresser avec des articles, des photos et des reportages et essayer de varier les sujets. Une boîte mail est attachée à ce site et selon les demandes, elles sont transmises à Hélène ou à Nadège qui, pour les recherches, leur précise que ce service est réservé aux adhérents.

BILAN FINANCIER

Une nouvelle équipe pour la validation des comptes du CSCO s'est mise en place sous la responsabilité de Michel GONNARD aidé de Jean-Paul GRAU.

Cette validation s'est effectuée le 14 SEPTEMBRE 2021 à DRAGUIGNAN en présence de JLLION de Jean-François BARRAU, trésorier et Geneviève DULAC, trésorière adjointe.

Jean François BARRAU, selon le tableau établi par Michel GONNARD, nous commente toutes les écritures comptables qu'il tient à la disposition des présents à cette AG.

Le bilan comptable est en parfait équilibre pour l'année 2020 et l'année 2021 jusqu'à ce jour

un budget prévisionnel pour l'année 2022 (à partir des bases Recettes dépenses au 30/11/2021) est présenté et accepté sans restriction.

NB : dans la comptabilité générale il y existe une ligne de compte « entrée et sorties » spécifique pour le cimetière de BENI SAF.

Norbert MUNOZ précise qu'en JANVIER 2020, date de la signature d'un protocole de transfert de responsabilité du cimetière de BENI-SAF au CSCO, une ligne de compte comprenant l'apport de 4 500 € a été créée.

N. MUNOZ précise que son rôle est de relancer régulièrement les 173 adhérents de cette ancienne association par courrier, mailing d'information pour les inciter à ce qu'ils adhèrent au CSCO, ce qui permet par leur adhésion et don de restaurer et d'entretenir leur cimetière comme détaillé ci-après.

Si la pandémie a tout bloqué, les travaux du cimetière ont pu continuer grâce à un contact sur place, l'entreprise ZIANI qui en 2020/2021 a réalisé:

- . Débroussaillage
- . Remise en état de 88 tombes abimées par le temps et les hommes



- . Eliminations des sacs de déchets envahissant le cimetière
- . Suite du débroussaillage des tombes et remise en état de tombes commencées en 2020
- . Présence ponctuelle assurée de façon volontaire par notre contact.

Pour 2022, actions de sauvegarde du site envisagées

- . Restaurer les murs de clôture effondrés ou abimés (en collaboration avec la nouvelle direction de l'APC de BS qui sera élue en Novembre 2021 à la suite de la démission de la précédente mandature).
- . Trouver les moyens d'assurer régulièrement une présence, un débroussaillage (subvention, dons, contributions).

LE BILAN FINANCIER EST APPROUVE A L'UNANIMITE PAR LES PRESENTS ET REPRESENTES

COMPTE-RENDU GROUPE DE TRAVAIL RAPATRIES

Jean Jacques revient sur cette réunion. (Présence en télé conférence de G Jouve et JJ Lion).

RECOMMANDATIONS DEMANDEES

- . Cimetières : relance d'un plan CHIRAC 3 pour entretien et restauration. Attendons une réponse du ministre LE DRIAN.
- . Disparus (accès aux archives civiles) Indemnisation ciblées (banque ADN des familles disparus).
- . Non aux 19 Mars (E. DIARD).

REACTIONS MINISTRE DES ARMEES

- . Les PN seront au centre des commémorations du 60ème anniversaire.
- . La ministre a saisi le MAE sur l'entretien des cimetières civils et la liste des disparus et des inhumés par le biais du site internet du MAE.

SOUVENIR FRANCAIS

A fait référence sur leur publication (75000 exemplaires transmis) à l'action du CSCO pour les cimetières et la mémoire.

INTERET GENERAL

Un dossier pour le classement du CSCO en intérêt général est en cours de réalisation par G. JOUVE mais cela semble très compliqué.

Nous serions aidés dans cette demande par Mme Agnès AZIZA qui fait partie de l'ACSE, (association cimetière de St Eugène-Alger) association créée en 2018. Cette association bénéficie de la déduction fiscale des cotisations et dons. Le CSCO, perçu comme un acteur majeur dans la préservation des cimetières d'Oranie, a donc, par nature, vocation à bénéficier d'un tel dispositif. L'ACSE est disposée à nous faire profiter de son expérience.

DIVERS

Les cotisations versées à partir du 01/01/22 seront comptabilisées sur l'année en cours quelque soit la date d'adhésion ou de versement de cotisation durant l'année, celle-ci sera imputable à l'année en cours.

Après un vote unanime la cotisation annuelle passe de 20 à 25 €.

INTERVENTION DE KADER, NOTRE DELEGUE EN ORANIE

Qu'a-t-il fait pendant tout ce temps ?

Il s'est occupé des cimetières d'AIN EL TURCK, MERS EL KEBIR, RIO SALADO (problèmes avec l'ancienne

dépositaire -par auto proclamation- du CSCO avec qui nous n'avons pas toujours eu d'excellentes relations et lorsque les personnes chargées de l'entretien du cimetière se sont présentées, elle a envoyé les RG qui les ont cueillis et conduits au poste de police. Jean-Jacques LION a dû confirmer par mail qu'ils étaient sur son ordre au cimetière pour qu'ils soient libérés.

CIMETIERE D'AIN EL TURCK ET DE MERS EL KEBIR

Sur demande de KADER, le consulat général à Oran a procédé au désherbage, au nettoyage et au dallage de ces cimetières en JUIN/AOUT/SEPTEMBRE.

Dans le cimetière civil de MERS EL KEBIR des caveaux ont été refermés mais la plupart, comme le précise Jocelyne, sont vides, les ossements ont trainé dans les allées.

CIMETIERE DE SAIDA

Le cimetière a été refait après un grand combat entre la municipalité, le consul d'Oran et le CSCO. Nous sommes arrivés à une belle opération. Personne ne prenait la décision de faire les travaux compte tenu du coût et en 2019 avec l'aide de M. GUERROUDJ en relation avec le consul d'Oran, les tombes ont été refermées, désherbage, enlèvement des arbres qui étaient tombés sur les tombes.

Jean Pierre VICENTE nous confirme que des travaux de désherbages ont été réalisés en Juillet 2021 par les eaux et forêts grâce à l'adjoint au maire de SAIDA, M. Karim GUERROUDJ. Il manque toujours l'étanchéité du mausolée, la plaque indiquant les 10 cimetières regroupés et la réparation du gong du portail central.

Jean Pierre VICENTE nous indique que le cimetière est gardé le jour et la nuit par un garde et 2 chiens, en relation avec l'armée de la wilaya qui se situe juste en face du cimetière.

Monsieur Karim GUERROUDJ, qui a eu un très bon contact avec KADER, a demandé à rentrer au CSCO comme représentant sur SAIDA. **Sa demande a été acceptée. Une lettre d'accréditation lui sera transmise.**

NOUVEAU CONSUL A ORAN

M. ANDRES, nommé et accrédité par le Ministère et la Présidence de la République Française s'est vu refuser son visa. Il attend toujours de rejoindre son poste, l'intérim étant assuré par Mme Guilahouet, vice consul.

PROJET EN COURS

CIMETIERE DE TAMASOUHET

Sur demande de Jocelyne QUESSADA, Jean-Jacques a demandé un devis global pour la mise en décence du cimetière TAMASOUHET c'est-à-dire non pas pour refaire les tombes comme ce qui a été fait pour le carré 25. Ils ont commencé à titre gracieux le désherbage car le 2 novembre approche et que, probablement, il doit y avoir une délégation du consulat ou d'un attaché militaire venant d'ALGER.

CIMETIERE DE TEMOUCHENT

Sur une demande de Robert PEREZ, Jean Jacques LION lui répond que le mur qui nous séparait de l'hôpital a été refait, les abords ont été refaits, la séparation entre le cimetière israélite et chrétien a été faite, les tombes ont été à peu près remises en état. Le problème des marbriers est toujours présent. Ils utilisent l'allée principale du cimetière pour se rendre vers les lieux de leur entreprise scélérate car non autorisée par la Daira.

CIMETIERE DE MOSTAGANEM

Un de nos adhérents va contacter KADER concernant le mur d'enceinte.

INTERVENTIONS MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Si Jocelyne a demandé « la mise en décence de ce cimetière car depuis 2017 rien n'a été fait. Ce n'est pas être pessimiste mais réaliste de dire que lorsque l'on ne sera plus là, même si on voit quelques jeunes comme Hélène prêts à s'impliquer, il faut se dire, car je n'ai pas confiance ni au gouvernement algérien et français, que s'il devait rester un seul cimetière ce serait TAMASOUHET comme certains cimetières des grandes villes. Concernant TAMASOUHET, la première moitié est correcte mais pas la deuxième. Si on pouvait mettre en état avant de disparaître ce ne serait pas mal. ».

Louis DE SANTABARBA partage ce que vient de dire Jocelyne car dans tous ses comptes rendus, il a indiqué que nous sommes trop ambitieux, la remise en état de cimetières entiers nous dépassent. Notre premier devoir c'est de fermer les sépultures.

Si d'autres personnes comme N. MUNOZ pour BENI SAF et JP VICENTE pour SAIDA prenaient leur cimetière en charge, on aurait des auditeurs dans les gouvernements et on arriverait à sécuriser nos cimetières.

Avant d'attaquer un cimetière complètement, sécurisons les sépultures.

Jean-Jacques LION précise qu'il y a très peu de temps que l'on a fait marche arrière pour se recentrer sur les grands cimetières. Nous avons vu trop grand car nous étions dans l'ambiance du PLAN CHIRAC.

RELATIONS AVEC LE CONSEIL REGIONAL PACA SUD

Jean Jacques nous fait lecture d'un courrier adressé à Mr Richard Strambio, Conseiller régional, et parallèlement Maire de Draguignan pour solliciter son soutien dans le portage de la demande de subvention sollicitée au profit du CSCO et concernant la remise en état du cimetière de Beni Saf, l' élu concerné nous a promis son appui.

La parole circule, mais les présents ne souhaitent pas ajouter de commentaires; on constate l'approbation unanime des présents à la tenue et le fond des débats et les résultats de cette année, très spéciale par ailleurs.

Avant de nous quitter et en cette veille du 1^{er} Novembre, Jean-Jacques précise que nos tombes continuent à être fleuries et honorées ici et là bas.

Remerciements à tous les participants pour leur présence.

La séance est levée à 12h30

Un repas est pris en commun

AIX EN PROVENCE, le 30 OCTOBRE 2021

Nicole STEIBEL

Secrétaire Générale



Correctif sur DDM 34: Archives diocésaines d'Oran transférées dans la Drôme

Le lien : <http://pagesperso-orange.fr/dominicaines.taulignan> n'existe plus et cette information date du 18 fév 2009
<http://geneinfos.typepad.fr/geneinfos/2009/02/les-archives-diocesaines-doran-transferees-dans-la-drome.html>

Il faut aller voir sur le site du Monastère des dominicaines de Taulignan <https://www.dominicaines-taulignan.fr/archives-d-oran>

Secrétariat des Archives diocésaines d'Oran. La communauté assure le secrétariat des archives de catholicité du diocèse d'Oran (Algérie).

Les registres contiennent exclusivement des actes de baptêmes, mariages et sépultures de la religion catholique. La première paroisse d'Oran date de 1833. La plupart des registres s'arrêtent en 1962. Si vous désirez un extrait de baptême pour un événement religieux, ou, dans le cadre de recherches généalogiques, la copie d'actes familiaux, vous pouvez écrire au secrétariat des archives d'Oran par courriel: archives.oran@dominicaines-taulignan.fr ou à l'adresse du monastère: 980 chemin de l'Ecluze 26770 Taulignan .

Contacts des prêtres en Oranie

	Lieu de culte	Curé	Téléphone
Oran	EGLISE SAINTE MARIE CATHEDRALE 5 Rue des Frères Ould Ahcène – Saint Eugène	Modeste NIYIBIZI	041 28 22 23
	EGLISE DU SAINT-ESPRIT Place du Maghreb – ORAN		041 39 24 00
	AIN EL TURK – Chapelle		041 10 00 19
	Place du 1er Novembre 31300 Ain el Turk		
Mostaganem	Chapelle et presbytère 38 Rue Benameur Mahieddine 27000 Mostaganem	Xema Rius	045 41 00 60
Mascara	Chapelle et presbytère 3 Rue Menouar Mohamed 29000 Mascara	Raymond Gonnet	045 71 87 64 rdgonnet155@gmail.com
Sidi Bel Abbès	Chapelle et presbytère 32 Avenue de la Macta, B.P. 24 22000 Sidi Bel Abbès	Jean-Marc Bertrand	048 75 10 39
Tiaret	Chapelle et presbytère 14 Rue Kharroubi Abdelkader 14000 Tiaret	Mariusz MATEJKO	046 20 13 16
Tlemcen	Chapelle et presbytère 7 Rue Bezzar Mohamed 13000 Tlemcen	Jean TOUSSAINT	043 27 19 78
Hennaya	Chapelle Rue Abdeljebar 13550 – Hennaya		043 40 05 86

Depuis le 27 décembre 2021 Mgr Jean Paul Vesco devient Archevêque d'Alger Il aura 60 Ans en Mars . Merci de prier pour lui et pour l'église d'Algérie



Adhésions :

A compter de cette année 2022, et à l'instar de ce qui se pratique dans la plupart des associations, l'enregistrement des adhésions sera pris en compte au titre de l'année civile et non plus de date à date. Ainsi, tout versement effectué en 2022 vaudra adhésion pour l'année en cours.

Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie

BULLETIN d'ADHESION
Année **2022**
A adresser à: CSCO 3 boulevard ARRAS
13004 Marseille

NOM prénom:

Lieu de Naissance:

Adresse :

TELEPHONE: Fixe: Portable : E-mail :

Nouvel abonnement: Chèque : Cotisation **25 €**

Renouvellement **2022** Espèce : Don : Montant

Date : Signature :

COMITE de REDACTION
Jean-Paul GRAU
Marie Pierre NOURRY
Nicole BOTELLA
Nicole STEIBEL
Gérard JOUVE
Guy MONTANER

Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie
SIÈGE
3 Boulevard ARRAS
13004 MARSEILLE
09 83 49 52 50
e-mail cscconational13@bbox.fr CSCO-adherents@orange.fr
SITE : cscoc.e-monsite.com

PERMANENCES

Aix-en-Provence	06 11 88 21 08
Draguignan	06 11 50 28 35
Lyon	06 09 77 51 52
Marseille	06 86 81 07 16
Nice	06 68 02 41 75
Nîmes	06 09 58 30 96
Paris	06 16 98 70 58